



# VILLE DE HOUILLES - EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

—  
SÉANCE DU 7 AVRIL 2026

VILLE DE  
HOUILLES

DCM 26/017 – DIRECTION DES AFFAIRES JURIDIQUES ET DE L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE – Commission de  
Délégation de Service Public – Élection des membres

—  
République française

Département  
des Yvelines

Canton de Houilles

Le 7 avril 2026 à 20h00, le Conseil Municipal de la Commune de Houilles s'est réuni dans la salle Schœlcher en Mairie, en présence du public et avec retransmission en direct sur le site Facebook de la Ville, sous la présidence de Monsieur Romain BERTRAND, Maire de Houilles.

*(Convocation et affichage effectués le 1<sup>er</sup> avril 2026).*

—  
Le Conseil municipal  
se compose  
de **39 membres**

Le nombre  
des Conseillers  
municipaux en  
exercice est de **39**

## PRÉSENTS :

M. BERTRAND Romain, M<sup>me</sup> DUARTE Margarida, M. LAMBART Thierry, M<sup>me</sup> COLLET Jennifer, M. CADIOU Patrick (à partir de 20h43), M<sup>me</sup> BALLY Estelle, M. FERRAND Jean-Marie, M<sup>me</sup> COURTET Jennifer, M. GOUT Christophe, M<sup>me</sup> JUNIUS Céline, M. BRAND Stéphane, M<sup>me</sup> CHARLOT Floriane, M. COSTA Constantino, M. HÉBERT Charles, M. PREVEAUX Christophe, M. RAUNER Adam, M<sup>me</sup> PELLAUMAIL Isabelle, M<sup>me</sup> SINACOLA Agnès, M. CARMIER Patrick, M<sup>me</sup> GOMMÉ Stéphanie, M<sup>me</sup> ZAHZOUH Lauryn, M<sup>me</sup> PILLON Emilie, M. RIBEIRO José, M. PAYARD Jean-Claude, M. CABROL Christophe, M<sup>me</sup> HERVOCHON Valérie, M. BOULILA Frédéric, M. CHAMBON Julien, M. HAUDRECHY Christophe, M<sup>me</sup> GIROUX Dalila, M. MIQUEL Pierre, M<sup>me</sup> ODINOT Janick, M<sup>me</sup> GONÇALVES Sylvie, M<sup>me</sup> BELALA Monika, M. SCHMIDT Matthieu, M. MOURTOUX Jean-François

## REPRÉSENTÉS PAR POUVOIR :

- M<sup>me</sup> BA Charlotte par M<sup>me</sup> DUARTE Margarida
- M. CADIOU Patrick par M. FERRAND Jean-Marie (jusqu'à 20h43)
- M. CHAMBERT Julien par M. CHAMBON Julien
- M<sup>me</sup> COLOMBANI Florence par M<sup>me</sup> BALLY Estelle

## SECRÉTAIRE DE SÉANCE :

- M<sup>me</sup> Estelle BALLY a été désignée pour remplir ces fonctions.



# VILLE DE HOUILLES - CONSEIL MUNICIPAL

## SÉANCE DU 7 AVRIL 2026

VILLE DE  
HOUILLES

DCM n°26/017

DIRECTION DES AFFAIRES JURIDIQUES ET DE L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Objet : Commission de Délégation de Service Public – Élection des membres

**Le Conseil Municipal,**

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L. 1411-5, L. 1414-2, L. 2121-21, D. 1411-3, D. 1411-4 et D. 1411-5 ;

**Vu** la délibération n° 26/012 du Conseil Municipal en date du 29 mars 2026 fixant les conditions de dépôt des listes de candidats à la Commission de Délégation de Service Public ;

**Considérant** que la Commission de Délégation de Service Public est composée du maire ou son représentant, Président, et de cinq conseillers municipaux élus au scrutin de liste à la représentation proportionnelle au plus fort reste sans panachage ni vote préférentiel ;

**Considérant** qu'il est procédé selon les mêmes modalités à l'élection des suppléants en nombre égal à celui des titulaires ;

**Considérant** que les suppléants ne seront pas nommément affectés à un titulaire ;

**Considérant** que les listes de candidats peuvent comprendre moins de noms qu'il n'y a de sièges de titulaires et de suppléants à pourvoir ;

**Considérant** que le Conseil municipal a préalablement fixé les conditions de dépôt des listes avant d'élire les membres de la Commission ;

**Considérant** que, suite à l'appel à candidatures, les listes suivantes ont été régulièrement déposées :

- Liste du groupe Tous ensemble pour Houilles :
  - Titulaires : Thierry LAMBART, Jean-Marie FERRAND, Margarida DUARTE, Charles HEBERT
  - Suppléants : Charlotte BA, Christophe PREVEAUX, Adam RAUNER, Patrick CARMIER
- Liste du groupe Houilles la ville que j'aime :
  - Titulaire : Dalila GIROUX
  - Suppléant : Pierre MIQUEL
- Liste du groupe Mieux vivre à Houilles :
  - Titulaire : Matthieu SCHMIDT
  - Suppléant : Monika BELALA

**Considérant** que le Conseil Municipal peut décider, à l'unanimité, de ne pas procéder au scrutin secret pour l'élection des membres de cette Commission ;

Accusé de réception en préfecture  
078-217803113-20260407-DCM26-017-DE  
Date de réception préfecture : 09/04/2026

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès de Monsieur le Maire dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Versailles par courrier ou sur le site Télérécoeurs citoyens ([www.telerecoeurs.fr](http://www.telerecoeurs.fr)) dans un délai de deux mois à compter de sa réception équivaut à une décision implicite de rejet (art. L. 411-7 CRPA).

La présente délibération pourra faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Versailles par courrier ou sur le site Télérécoeurs citoyens ([www.telerecoeurs.fr](http://www.telerecoeurs.fr)) dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou notification, ou à compter de la réponse explicite ou un implicite de Monsieur le Maire si un recours gracieux a été préalablement exercé.

## APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

**Article 1<sup>er</sup> :** **DÉCIDE À L'UNANIMITÉ** de ne pas procéder au scrutin secret pour l'élection des membres de cette Commission.

**Article 2 :** **PROCLAME** les résultats suivants :

- Nombre de votants : 38
- Nombre d'abstentions : 1
- Nombre de suffrages exprimés : 38
- Nombre de sièges à pourvoir : 5
- Quotient électoral (suffrages exprimés / sièges à pourvoir) : 7,6
- Voix obtenues par la liste présentée par le groupe Tous ensemble pour Houilles :29
- Voix obtenues par la liste présentée par le groupe Houilles la ville que j'aime : 7
- Voix obtenues par la liste présentée par le groupe Mieux vivre à Houilles : 2

**Article 3 :** **DÉCLARE** qu'à la suite de l'attribution des sièges de quotient et des sièges de restes, la liste présentée par le groupe Tous ensemble pour Houilles obtient 4 sièges, la liste présentée par le groupe Houilles la ville que j'aime obtient 1 siège, la liste présentée par le groupe Mieux vivre à Houilles obtient 0 siège.

**Article 4 :** **DÉCLARE** élus membres de la Commission de Délégation de Service Public de la Ville de Houilles, les conseillers suivants :

Membres Titulaires	Membres Suppléants
M. Thierry LAMBART	Mme Charlotte BA
M. Jean-Marie FERRAND	M. Christophe PREVEAUX
Mme Margarida DUARTE	M. Adam RAUNER
M. Charles HEBERT	M. Patrick CARMIER
Mme Dalila GIROUX	M. Pierre MIQUEL

**Article 5 :** **Ampliation** de la présente délibération sera transmise à Madame la Sous-préfète de l'arrondissement de Saint-Germain-en-Laye.

Ville de Houilles

Les formalités de l'article L2131-1

du CGCT ont été accomplies pour

le présent acte.

AR. délivré le : 09/04/2026

Publication effectuée le : 09/04/2026

Exécutoire ce jour : 09/04/2026

Le Maire,



Romain BERTRAND

Accusé de réception en préfecture  
078-217803113-20260407-DCM26-017-DE  
Date de réception préfecture : 09/04/2026

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès de Monsieur le Maire dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou notification. L'absence de réponse dans un délai de deux mois à compter de sa réception équivaut à une décision implicite de rejet (art. L. 411-7 CRPA).

La présente délibération pourra faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Versailles par courrier ou sur le site Télérecours citoyens ([www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)) dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou notification, ou à compter de la réponse explicite ou un implicite de Monsieur le Maire si un recours gracieux a été préalablement exercé.